

L'avenir végétal s'écrit maintenant

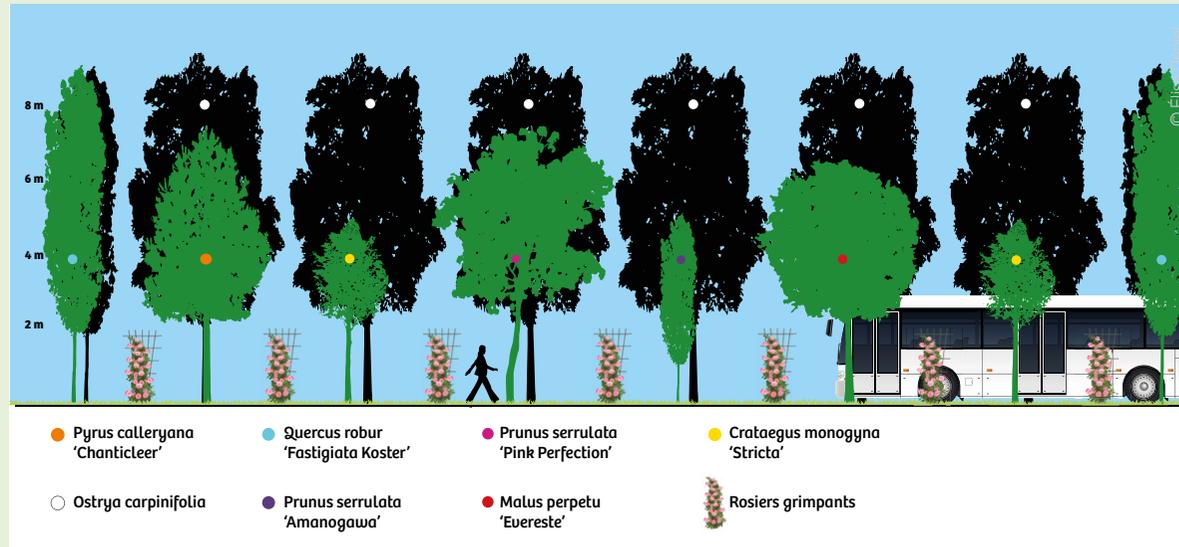
Si Mont-Saint-Aignan dispose d'un cadre de vie de qualité, on peut dire que le patrimoine arboré y contribue beaucoup. Même s'il est parfois nécessaire d'abattre certains arbres, la Ville s'engage pour la plantation de nouvelles espèces favorables à la biodiversité. La requalification de l'avenue du Mont-aux-Malades à l'automne 2021 l'illustre parfaitement.

Les espaces verts, qui représentent 25% de la superficie totale, sont considérés comme les poumons de la ville. Autant dire que sur notre territoire, la couleur verte est omniprésente! Jugeant que les arbres jouent un rôle essentiel dans le paysage urbain, et dans la lutte contre le réchauffement climatique, la Ville prend soin de son patrimoine arboré. Tout d'abord, il est important de savoir que l'abattage d'un arbre n'a lieu qu'en cas de force majeure. "À Mont-Saint-Aignan, notre ligne de conduite, c'est d'abattre un arbre si et seulement si il n'y a aucune autre issue" explique Gérard Richard, conseiller municipal délégué chargé de la gestion des espaces publics. Si un arbre est dépérissant, il devient nécessaire de procéder à son abattage. C'est également le cas pour un arbre posant un problème de sécurité ou bien atteint par une maladie ou un champignon. "La plupart des maladies s'attaquent de manière spécifique à certaines espèces d'arbres. La variété est la solution pour éviter la propagation des épidémies, ajoute l'élu. Avec la sécheresse et la canicule des trois dernières années, de plus en plus d'arbres périssent. Et lorsque cela est nécessaire, la Ville décide de faire appel à des experts forestiers..."

Le nouveau visage de l'avenue du Mont-aux-Malades

Un rapport d'experts sur l'état sanitaire des arbres a prouvé la nécessité d'effectuer d'importants travaux sur l'avenue du Mont-aux-Malades. Il a été décidé, en 2021, d'abattre les 30 arbres restants et dépérissants pour créer un alignement sain et homogène.

Ces travaux de replantation qui s'étaleront de novembre 2021 à février 2022 vont créer un rythme et une dimension esthétique sur l'avenue en vue d'avoir un paysage varié et agréable, réduisant de surcroît la sensation de longueur de la route. Sur les 55 arbres plantés, nous retrouvons sept espèces différentes le long de l'avenue. "Telle une nouvelle approche, ce projet a pour originalité de présenter un alignement d'arbres composé d'essences variées. Ce sera le premier alignement de ce type dans la ville et il est encore peu fréquent en France", affirme Laure O'Quin, conseillère municipale déléguée chargée de la transition écologique. Les prunus étant très représentés sur la ville, il a été décidé d'implanter notamment de l'aubépine, une essence ayant un intérêt au titre de la biodiversité.



Le choix des espèces, un élément essentiel

Afin de ne pas altérer la visibilité des voitures ou gêner le passage des Téo, le choix des espèces a été fait en fonction du trafic routier. Leur forme est fastigiée ou conique, c'est-à-dire que leur croissance s'effectue en hauteur, leur développement faible à moyen, afin que les branches ne dépassent pas ou peu afin de minimiser l'entretien à venir et assurer une parfaite visibilité. De plus, les arbres ont été positionnés en fonction des réseaux présents pour éviter tout incident. Ainsi, les racines des arbres, en se développant, ne risquent pas d'abîmer les réseaux. Chacune des essences choisies remplit un rôle spécifique et est

adaptée au changement climatique et aux conditions de vie difficiles en milieu urbain. Le projet comporte de grands arbres qui, plus que les prunus actuels, seront à l'échelle des constructions avoisinantes. Les charmes faux houblons marquent la limite avec les constructions et donnent une unité à l'aménagement paysager. Les cerisiers fleurs, poiriers d'ornement, aubépines et autres pommiers fleurs apportent un intérêt végétal tout au long de l'année par leur floraison ou leur feuillage. Cela va permettre également d'offrir un paysage plus diversifié et rythmé qu'un alignement monopécifique parfois jugé monotone. Les entrées de parking, peu visibles jusqu'alors, seront marquées demain par des arbres de formes colonnaires

matérialisant celles-ci. Les rosiers et les bulbes accompagnant ces arbres sont conservés et/ou complétés car ils participent grandement à l'atmosphère paysagère de cet espace vert et permettent de marquer les saisons. Cette requalification automnale précède d'autres projets en faveur du cadre de vie tels que l'extension du cimetière Boucicaud, la requalification des massifs et du parc du Village. À suivre... ●

Le projet en quelques chiffres

- Longueur du tronçon : **400 m**
- Nombre d'arbres abattus en 2021 pour raison sanitaire : **30** (37 en 2018/2019)
- Nombre d'arbres replantés : **55**
- Espèces différentes d'arbres utilisées : **7**
- Nombre de rosiers plantés : **12**
- Espèces différentes de rosiers utilisées : **15**

Réunion publique

Afin d'informer au mieux les habitants sur ces travaux de requalification paysagère, une réunion publique est organisée le **mardi 19 octobre de 18h à 19h30** au square Saint-Gilles.

Zoom

Extension et aménagement du cimetière Boucicaud

Le cimetière de Mont-Saint-Aignan nécessite d'être agrandi. Dans le but de réaliser un aménagement cohérent et qualitatif, propice au recueillement des familles, un plan d'aménagement global a été élaboré sur une parcelle de **9 000 m²**. Ces travaux permettront de réaliser **160 places en pleine terre** et **221 places en caveaux**.

Pour ce projet, il est prévu de planter une collection de **46 chênes** ainsi qu'un alignement d'arbres uniques en bordure des allées et une essence ornementale au niveau de la place centrale.

87 arbres seront au total replantés soit **11 espèces différentes**.

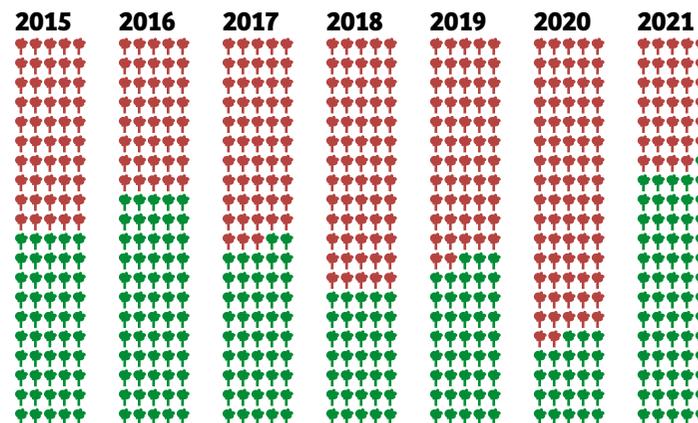
Entre 2021/2022, sont prévues les étapes suivantes :

- réalisation d'une partie des voiries ;
- plantation du double alignement d'arbres au nord du cimetière ;
- plantation des alignements d'arbres le long des voiries réalisées et en place centrale ;
- plantation d'arbres fastigiés à l'extrémité des allées.

Évolution du patrimoine arboré entre 2015 et 2021

Dans un souci de renouvellement du patrimoine arboré, la Ville s'attelle, tant que faire se peut, à planter un arbre lorsqu'un autre a dû être abattu. Pour rappel, Mont-Saint-Aignan dispose de plus de 3100 arbres en milieu urbain, hors parcs et bois.

🌱 Proportion d'arbres plantés
🌳 Proportion d'arbres abattus



Total des arbres abattus : **284**
Total des arbres replantés : **272**

En définitive et en sept ans, les replantations sont quasiment égales aux abattages.